

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

SIXIÈME ANNÉE. — 1877-1878

N° 2

COMPTE-RENDU DES SÉANCES



LYON
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX
—
1879

cette station (1) avait conjecturé que la Tulipe s'échapperait hors des murs de la propriété et se répandrait dans les vignes environnantes.

Il n'en a rien été; car on m'a assuré qu'elle reste parfaitement confinée dans le susdit champ de blé, où d'ailleurs elle existe en très-grande abondance, au grand désespoir du propriétaire qui se plaint d'avoir plus de Tulipes que d'épis de blé.

Quant au *Tulipa Clusiana*, on ne le trouve autour de Lyon que dans une vigne dépendant de la propriété des Frères Maristes, à Saint-Genis-Laval, d'où il ne s'est jamais échappé dans les terres voisines. Je n'ai pas pu connaître la date et encore moins le mode d'introduction de la Tulipe de Clusius à Saint-Genis-Laval. A-t-elle été cultivée autrefois dans le jardin attenant à la vigne?

En ce qui concerne la Tulipe précoce de Marcy et de Sainte-Foy, il est certain qu'elle a été plantée dans les jardins d'agrément dont il a été parlé plus haut, et que, par conséquent, elle n'appartient pas plus à la Flore lyonnaise que les espèces exotiques cultivées par les horticulteurs.

Il importe donc que, dorénavant, si l'on tient à faire figurer les *Tulipa præcox* et *Clusiana* dans les ouvrages concernant la Flore lyonnaise, on indique au moins dans quelle condition particulière ils se trouvent placés, afin qu'on ne soit pas tenté de tirer du fait de leur existence dans quelques jardins de nos environs des conclusions au point de vue de la géographie botanique.

SÉANCE DU 2 MAI 1878

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président annonce la présentation de plusieurs membres.

La correspondance comprend :

1° Circulaire de la Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure annonçant l'organisation d'un Comité d'échanges de plantes françaises;

(1) *Bull. Soc. bot. de France*, t. XXI, 1874, p. XVIII, session de Gap.

2° Circulaire du Ministère de l'Instruction publique concernant l'envoi des publications en franchise;

3° Circulaire du Comité constitué à l'effet d'organiser une fête en l'honneur du botaniste B.-C. Dumortier;

4° Prospectus des *Ampelomyces italici* publiés par C. Spegazzini, dans la *Rivista di Viticoltura ed Enologia italiana*.

La Société a reçu :

1° *Feuille des jeunes naturalistes*, 8^e année, n^o 91, 1^{er} mai 1878 : Suite des excursions botaniques dans le Dauphiné, le Vercors, par notre confrère, M. Tillet;

2° *Bull. de la Soc. d'hist. natur. de Toulouse*, 11^e année, 1877-1878, 1^{er} fascicule;

3° *Bull. de la Soc. botan. de France*, t. XXIV, 1877, rev. bibl., E.

Communication :

COMPTE-RENDU DE L'HERBORISATION FAITE A TASSIN LE
7 AVRIL 1878, par M. **Eug. MAGNIN**.

Dimanche 7 avril, la Société botanique inaugurait ses herborisations phanérogamiques. Environ 50 personnes avaient répondu à son appel et se sont trouvées réunies à la gare de Tassin, d'où le départ avait lieu sous la direction de notre honorable Président.

Notre but était de parcourir la vallée du Rattier, dans la partie comprise entre Tassin et Saint-Genis-les-Ollières, où cette rivière, orientée de l'ouest à l'est, reçoit sur sa gauche, immédiatement au-dessous du village de Tassin, le ruisseau de Charbonnières, et, plus haut, celui des Ribes.

Après l'énumération des plantes bien connues des botanistes lyonnais qui ont été trouvées successivement pendant cette excursion, M. Eug. Magnin continue ainsi :

Les récentes discussions qui ont eu lieu au sein de notre Société au sujet du *Primula variabilis* devaient attirer l'attention sur cette plante, dont nous pûmes ramasser des formes très-nombreuses et parfaitement distinctes. Il ne m'appartient pas de discuter cette question, que plusieurs de nos collègues ont déjà traitée avec plus de compétence. Je ferai seulement remarquer que grâce à la variété de ces diverses formes, il

était facile de constater les transitions entre les deux parents, les *Primula officinalis* et *grandiflora*. En outre, une étude attentive nous a montré que lorsqu'un caractère important, comme ceux du calice ou du limbe de la corolle dominait dans l'un des individus examinés, il se trouvait généralement corroboré par d'autres caractères secondaires.

Le plus grand attrait de l'excursion était certainement le *Fritillaria Meleagris*, Liliacée commune dans le Bugey, dont la présence dans la vallée de Tassin, annoncée par des membres de la Société, avait été mise en doute par quelques autres. Malheureusement il nous a fallu revenir bredouille de cette chasse à la Fritillaire, car le propriétaire de la prairie où elle se trouve, prévenu la veille de notre arrivée, avait coupé tous les pieds de Fritillaire. Il est certain qu'une bande de cinquante personnes parcourant la prairie en tous sens et y arrachant des bulbes aurait produit le même résultat qu'une légion de taupes.

A notre retour nous récoltons sur le bord d'une dérivation du Rattier : *Larbræa aquatica* Saint-Hil., *Ranunculus auricomus* L., et le long d'un sentier qui nous ramène au chemin de Tassin : *Potentilla micrantha*, *Capsella rubella* et *Orobus tuberosus*.

En quelques minutes nous arrivons au village, où nous avons le plaisir de rencontrer M. Boullu qui venait de recueillir les *Primula variabilis*, dont il nous a entretenus dans la précédente séance.

Cette excursion un peu courte et faite dans une localité très-connue des botanistes ne pouvait pas être l'occasion d'intéressantes découvertes. Il doit nous suffire quelle ait été instructive pour un grand nombre de personnes qu'avaient attirées le désir d'étudier les plantes de notre région lyonnaise, et le plaisir toujours nouveau d'une promenade par un beau jour de printemps.

M. Cusin fait le compte-rendu de l'excursion qui a eu lieu dimanche dernier à Charbonnières et qui n'a donné lieu à aucune observation nouvelle.

Cependant, parmi les espèces signalées, le *Cerasus Padus* a soulevé une discussion dans le cours de laquelle on a avancé que le *Cerasus Mahaleb* se montre dans les haies de tous les terrains, quelle que soit leur nature physique et chimique.

A l'encontre de cette opinion, MM. Magnin et Saint-Lager ont soutenu que le *C. Padus* ne se voit que dans les terrains siliceux, tandis que le *C. Mahaleb*, sans être aussi exclusif que le précédent, a une préférence très-marquée pour les sols franchement calcaires ou même pour ceux qui, composés en apparence de cailloux quartzeux, contiennent cependant une assez forte proportion de carbonate de chaux, ainsi que cela arrive dans les terrains de transport des environs de notre ville.

Au surplus, lorsqu'on veut être parfaitement éclairé sur ce sujet litigieux, il importe de ne pas accorder une trop grande importance au fait de l'existence d'une espèce végétale dans les haies où, le plus souvent, elle a été plantée par l'homme. Or, à l'exception de quelques espèces exclusivement silicicoles ou calcicoles, la plupart des autres, introduites sur les terrains qui ne sont pas ceux qu'elles préfèrent, y trouvent cependant assez d'éléments nutritifs pour subsister tant bien que mal, comme il arrive sur le sol mixte des jardins botaniques. Mais jamais on ne les voit se propager en dehors du lieu où elles ont été contraintes de vivre. Tel est le cas du *C. Mahaleb* : tandis que, sur les terrains siliceux, il reste confiné dans quelques haies peu nombreuses où il a été planté de main d'homme; dans les sols calcaires, au contraire, on le voit sur les terrains incultes s'emparer spontanément des pierrailles et garrigues abandonnées aux plantes sauvages.

Il est donc bien évident que dans ce cas particulier, aussi bien que dans tous les cas analogues, c'est dans l'examen des faits de dispersion naturelle et spontanée qu'il convient de chercher la véritable solution du problème des rapports existant entre les plantes et la nature du sol.

M. Ant. MAGNIN fait ensuite l'étude comparative des dispersions géographiques, dans les environs de Lyon, des *Cerasus Padus* et *C. Mahaleb*, et démontre qu'il est bien vrai que le premier occupe exclusivement les terrains siliceux, et que le second préfère les sols calcaires.

M. GUICHARD a trouvé le *Myosurus minimus* très-abondant sur les talus du fort de Vancia et dans les environs.

Nous savons aussi qu'il se trouve à Sathonay et dans une grande partie de la Dombes, ainsi que sur les territoires granitiques de Dardilly et Tassin.

NOTE SUR LA CULTURE DU *DROSERA ROTUNDIFOLIA*,
par M. **Em. GUICHARD**.

Le *Drosera rotundifolia* dont je vais vous entretenir un instant a été mis au nombre des plantes dites carnivores ; mais ce n'est pas sur ce sujet que je veux appeler votre attention. Je désire seulement vous indiquer un mode de culture qui, depuis deux ans, me donne de bons résultats.

En 1876, je rapportai des *Drosera* de l'herborisation qui fut faite à Pilat, lors de la session de la Société botanique de France. Un certain nombre de ces plantes avaient été arrachées avec l'intention de les planter et d'essayer si on pourrait, par un moyen quelconque, les conserver en culture. Ces *Drosera* furent donc placées dans deux vases d'environ 0,20 centimètres, dont le trou inférieur avait été préalablement bouché.

L'un de ces vases fut rempli de *Sphagnum* jusqu'au bord et les jeunes plantes furent repiquées sur ce lit de Sphaigne. Mais dans ces conditions leur existence fut de courte durée : quinze jours suffirent pour les voir passer de vie à trépas.

Au lieu de remplir le second vase, je n'élevai la couche de *Sphagnum* qu'à une hauteur déterminée qui me permettait d'avoir un espace vide d'environ 0,05 centimètres au-dessus de la surface du *Sphagnum*. Au moyen de cette précaution, les jeunes plantes pouvaient être maintenues plus facilement dans l'humidité, et grâce à celle-ci, elles ont pu fructifier la même année de leur transplantation.

C'était déjà un premier résultat obtenu ; les plantes avaient continué leur végétation et avaient produit des graines mûres. A l'entrée de l'hiver 1876-77, le vase fut placé dans une bache. Lorsque les gelées ne furent plus à craindre, je plaçai ce même vase dans le jardin, à l'ombre, et au mois de juin j'aperçus à sa surface cinq *Drosera* ayant de 4 à 5 feuilles. Les cinq plantes ont résisté pendant le reste de l'année, elles ont fructifié. Lorsque je jugeai que les capsules étaient suffisamment mûres, je plaçai le vase dans un coin de la serre afin de favoriser et d'activer la germination. En effet, la dissémination s'était faite naturellement dans les *Sphagnum*, et vers les derniers jours du mois de mars de cette année, j'aperçus un nombre assez grand de jeunes *Drosera* de semis.

Devant ce résultat, je demeure convaincu que le *Drosera rotundifolia* peut être cultivé, mais il faut prendre certaines précautions que je vais indiquer.

Il faut mettre le vase contenant les *Drosera* transplantés à l'abri des rayons solaires et faire de fréquentes aspersions pour entretenir autour de ces plantes une atmosphère humide. Il me paraît indispensable que le vase ne soit pas complètement rempli par les *Sphagnum*; par ce moyen on est sûr que les graines ne seront pas entraînées par l'eau employée à l'arrosage et à l'aspersion des plantes. Pour le choix du récipient, il est préférable de prendre un vase poreux, brut. Si on emploie les vases, dits terrines, dont on se sert pour les plantes aquatiques et qui sont vernis intérieurement, l'eau ne peut s'échapper avec autant de facilité, car les *Drosera* préfèrent, pour bien se développer, une eau souvent renouvelée et non une eau stagnante.

M. MAGNIN fait remarquer l'importance des résultats obtenus par M. Guichard; ils permettront de faire facilement des expériences sur les *Drosera* au point de vue de la digestion et de l'absorption des substances animales.

4° M. TILLET présente des Tulipes pluriflores appartenant au *Tulipa Gessneriana*; ces individus, plantés par M. Tillet, étaient uniflores l'année passée.

Ce phénomène s'observe assez souvent dans les cultures, ainsi qu'en témoignent MM. Guichard et Viviand-Morel.

5° M. LÉON DE SAINT-JEAN présente à la Société trois plantes provenant de la Syrie et rapportées par M. Lortet de son récent voyage dans cette contrée.

Ce sont, d'après les déterminations de plusieurs membres de la Société : *Polygonum platycladum*, une espèce de *Cheilanthes* ou de *Gymnogramma*, et enfin un *Dryopteris*, trop jeune pour être déterminé sûrement.

M. L. DE SAINT-JEAN offre ces plantes à la Société.